

2016

www.rehainviller.fr

## SOMMAIRE

Édito  
Fleurissement et décors de Noël  
Forêt  
ASRH Tennis de table  
École : les NAP  
Communication  
Familles Rurales Rehainvilloises  
À nos P'tits écoliers  
Urbanisme : PLU  
Jeunesse  
Grande Lessive à l'école  
CCAS  
11 novembre  
Décès de M. GUISE - Maire honoraire  
ASRH Football  
Travaux et sécurité  
Club du 3ème âge  
Actes de malveillance  
Délibérations du conseil municipal  
Agenda et État civil  
Actu +



# Rehain' *Rétro*

Bulletin d'Informations Municipales



## Édito

Lorsque vous aurez cet exemplaire de Rechain' Retro entre les mains, notre rattachement à la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Bacarrat sera effectif. Comme je l'ai

déjà dit, l'accueil et la place qui nous y sont réservés me laissent optimiste pour l'avenir.

Depuis le 1er janvier, seule notre commune bénéficie de l'extension du TAD (Transport A la Demande). Trois arrêts sont créés : Aire de covoiturage, devant les écoles, rue PE Marin, près de cimetière rue du Laxatte. Au moment où j'écris ces lignes, je sais que ce service a déjà été utilisé.

Une mise en réseau de notre bibliothèque avec la Médiathèque de Lunéville à laquelle, dès sa réouverture vous aurez accès à des tarifs privilégiés, sera mise en place.

L'accès au centre Aqualun à tarif communautaire vous est également ouvert.

Le ramassage des sacs de tri sélectif est opérationnel. Des dossiers sur la durée vont s'ouvrir (Eau Assainissement Mise en place de la Fibre, etc.).

Nous sommes dans la période des vœux, aussi je souhaite à chacune et chacun des habitants de Rechainviller que 2017 exauce tous leurs souhaits et les maintienne dans la meilleure santé possible.

Je peux vous promettre, qu'avec toute l'équipe municipale, nous continuerons à faire au mieux pour le bien être de tous.

Vous pouvez, vous le savez, compter sur moi pour être présent au quotidien et représenter notre commune avec force dans toutes les instances représentatives du territoire.

Votre Maire,  
Gérard COINSMANN



## COMMISSION FLEURISSEMENT

### ET DÉCORS DE NOËL

En 2016, la municipalité a poursuivi les changements débutés l'année précédente pour le fleurissement de la commune : l'entrée du village côté Château d'eau a été réaménagée avec de nouvelles plantations ; une partie des arbres route de Lunéville a été remplacée et les quelques bacs en béton restant sur les trottoirs ont été retirés.

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil départemental a décerné la mention « Très Bien » à notre commune au titre des villes et villages fleuris. M. et Mme PICARD sont également lauréats au palmarès départemental des maisons fleuries pour leur habitation au lotissement le Fonteny.

La commission fleurissement, en binôme avec celle de Mont sur Meurthe, a parcouru le village le 25 juillet afin de noter les maisons les mieux fleuries. C'est le vendredi 4 novembre qu'a eu lieu la remise de 31 prix sous la présidence de M. le Maire et de M. KURKIENCY, maire de Mont sur Meurthe.

En cette fin d'année, la place de l'église a été décorée pour la première fois de deux magnifiques sapins illuminés, et les plus belles décorations de Noël des particuliers seront récompensées.

En 2017, un dossier sera déposé auprès du Conseil Régional pour obtenir une fleur au label « villes et villages fleuris » et nous poursuivrons les réaménagements floraux en bordure de la route lieutenant Yves de Ravinel.

Un grand merci à nos employés communaux et aux habitants qui œuvrent tout au long de l'année à l'embellissement de notre village.

Les lauréats 2016 des maisons fleuries :

AUBRY Robert, COCHE Emmanuel, CURIN Dominique, DIDIER Bernard, DUVAL Olivier, EVRARD David, FRANCOIS Philippe, GERARD Anne-Marie, GERARD Pierre, GIRARDOT Jean, HEITZ Bernard, LABOURE Eric, LANG Daniel, LANG Roger, LELOUP Jean-Marie, LESSARD Patrick, MAGRON Patrice, MANGEOLE Gérard, MARIN Christian, MATTON Jean-Marie, MONTEMURRO Patrice, NEUFVILLE Daniel, PAQUOTTE Christian, PETT Alain, PERRIN Thierry, PICARD Pascal, SCARPETTA Raymond, SKORZEWSKI Daniel, SOUDANT Daniel, SOUDANT Denise, ZABLOT Michel.







## COMMISSION FORÊT

L'année 2016 qui vient de se terminer a vu notre forêt se montrer encore une fois généreuse. C'est ainsi que sont sortis de ses parcelles exploitées :



- 314 m3 de grumes vendues
- 394,25 stères de bois de chauffage façonnés par les affouagistes.
- 116 stères de bois débités par les tronçonneuses des employés de la société ADLIS (entreprise de réinsertion) et mis en vente aux habitants.

Par ailleurs, 17 Rehainvillois ont effectué du nettoyage de parcelles. Souhaitons que 2017 soit une aussi bonne année et que tout se passe dans le même esprit qu'en 2016 mais nous n'en doutons pas, ce qui rend le travail de la commission très agréable.



## SRH TENNIS DE TABLE



L'année qui vient de s'écouler a encore été très conviviale au sein de notre club.

Nous nous sommes retrouvés régulièrement sportivement pour des échanges de balles entre adhérents ou pour des occasions plus festives. Les entraînements se déroulent chaque mardi de 20 h 30 à 22 h 30 et chaque jeudi de 14 h 30 à 17 h 30 de septembre à juin.

N'hésitez pas à venir vous inscrire auprès de Daniel NEUFVILLE pendant les entraînements si vous voulez partager ces moments. Le club vous souhaite une bonne année 2017 en espérant voir certains de vous le rejoindre.

*Daniel NEUFVILLE*







## COMMISSION ÉCOLE : LES NAP

Mises en place en sept 2014, les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) ont rencontré une réelle adhésion de la part des familles.

Pour preuve, y sont inscrits, en 2014-2015, 103 élèves sur 125 (82%), en 2015-2016 : 108 élèves sur 123 (88%), en 2016-2017 : 90 élèves sur 102 (88%). On notera très peu d'absents au cours des années. Les NAP se déroulent les lundis et les vendredis de 14h 30 à 16h.

La commission se réunit une fois par trimestre pour constituer les groupes selon les priorités données par les enfants, interrogés au préalable par questionnaire. Une enquête de satisfaction est réalisée auprès des parents et des enfants en fin d'année scolaire conjointement avec la commission Ecoles d'Héréménil. La note globale obtenue cette année de 8.5/10 nous conforte dans nos efforts.

Les activités proposées en maternelle sont : arts créatifs, bricolage, chants, contes, découvertes d'animaux, gymnastique, jeux sportifs, lecture, land'art, relaxation. Quatre intervenants se répartissent les enfants. En élémentaire, arts plastiques, jeux de société, karaté, musique, tennis de table, théâtre. Six intervenants prennent en charge les enfants.

En fin de trimestre, un spectacle est donné conjointement par les ateliers musique et théâtre à la salle socioculturelle, pour le plus grand plaisir des parents qui viennent en nombre applaudir leurs enfants.



## COMMISSION COMMUNICATION

Le début d'année 2016 a été marqué par la mise en place d'un site internet dédié à notre commune ([www.rehainviller.fr](http://www.rehainviller.fr)); sa consultation permet d'accéder à toutes les informations pratiques pour vous accompagner dans vos démarches administratives et dans votre quotidien (associations, écoles, travaux, manifestations, etc). Vous y trouverez également le compte-rendu des conseils municipaux.

En parallèle, nous avons souhaité vous proposer une information écrite plus lisible, plus rythmée, et davantage collée à l'actualité... Ainsi est né Rehain' Actu, format distribué dans vos boîtes aux lettres à une fréquence de tous les deux mois. Ce support est complémentaire du numéro annuel « Rehain' Rétro », que vous avez entre les mains et qui se veut compilation de l'année écoulée.

Surtout, n'hésitez pas à nous transmettre par le biais du formulaire de contact du site, vos remarques ou les sujets que vous souhaiteriez voir aborder dans les prochains numéros. Notre préoccupation essentielle est de toujours vous apporter une information de qualité qui réponde à vos attentes.





## FAMILLES RURALES REHAVILLLOISES

Cher(e)s Adhérent(e)s, Cher(e)s Ami(e)s,

Depuis 2009, l'association Familles Rurales de REHAVILLER a mis en place un grand nombre d'activités différenciées pour répondre aux besoins des familles et défendre leurs intérêts en mettant en avant les valeurs fondamentales du Mouvement Familles Rurales : épanouissement, engagement, responsabilité et solidarité.

Notre action a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des familles qui vivent sur notre territoire rural.

Rappelons aussi que nos activités, nos manifestations sont élaborées par une équipe de bénévoles.

N'hésitez pas à nous contacter. Nous nous efforcerons de vous apporter toujours plus.

Les membres du bureau, les bénévoles et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2017.

Amitiés associatives,

*Le président, Malik BOULEFRAKH*



## À NOS P'TITS ÉCOLIERS

Nous aimerions présenter l'association « A nos p'tits écoliers » aux habitants de Rehaviller. Cette association existe depuis 2007, créée par des parents d'élèves. Elle a pour but d'organiser et réaliser différentes manifestations. Au cours de cette année, nous avons effectué : repas paëlla, vente de chocolats de Pâques et St Nicolas, vente de fleurs, kermesse, vente de sapin de Noël et un marché de Noël.

Toutes ces activités sont réalisées pour récolter des fonds afin de financer les sorties scolaires et demandes d'achats divers pour les maîtresses. L'association tient particulièrement à remercier la participation des parents d'élèves ainsi que les personnes qui n'ont pas d'enfants scolarisés. Vous nous avez permis de concrétiser les projets de l'année 2016 et à venir :

- Achat de 2 vélos pour l'école maternelle de Rehaviller.
- Financement de toutes les sorties prévues 2016/2017 pour les écoles de Rehaviller et Hériménil.
- Prévision d'achat de livres et de matériel pour l'école d'Hériménil.

Merci à tous les membres de l'association, aux personnes bénévoles, aux maîtresses et aux représentants des communes.

*La présidente, Virginie Koulmann*







## COMMISSION D'URBANISME : PLU

Mois après mois, l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme de Rechainviller se poursuit. La commission d'Urbanisme qui a débuté ce dossier en septembre 2015, s'est réunie à 11 reprises en 2016.

Ces rencontres avec le bureau d'études « Espace et Territoires » recruté pour nous accompagner et de M. SEIDEL, chargé d'études au Conseil Départemental, ont permis de faire un diagnostic complet du patrimoine naturel et des paysages de notre commune. La synthèse fait ressortir les enjeux d'aménagement pour le futur et les objectifs qui se sont déclinés en grandes orientations dans le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables). La réunion publique du 31 mars a permis de présenter aux habitants le diagnostic et le PADD après que le Conseil Municipal en ait débattu dans sa séance du 3 mars.



La commission a ensuite travaillé au futur Plan de Zonage de la commune pour en préciser les zones constructibles, d'activités, agricoles, naturelles, carrières, étangs etc., et à rédiger le règlement correspondant. Au cours de la réunion du 6 décembre, les représentants des Personnes Publiques Associées (PPA) nous ont fait part de leurs premières remarques. Lors de la seconde réunion publique du 13 décembre, l'ensemble de ces documents a été présenté aux Rechainvillois, puis au Conseil Municipal le 16 décembre pour validation.

Le PLU sera arrêté en 2017 après la consultation des Personnes Publiques Associées et l'enquête publique à venir.



## COMMISSION JEUNESSE

La première Fête de la musique, organisée le 25 juin par la commission jeunesse et financée par la municipalité, s'est déroulée avec succès. L'Association « A nos p'tits écoliers » a débuté les festivités dès le début d'après midi par une kermesse où parents et enfants ont répondu présents en nombre. L'Association Familles Rurales d'Hériménil a proposé en fin d'après midi un spectacle de danse de grande qualité.

Le repas du soir préparé par les « P'tits écoliers » et le bar tenu par le café des Sports délocalisé pour la circonstance, ont permis de faire patienter les spectateurs venus nombreux écouter M. FREYSSAC en première partie de soirée et le groupe THE ROOSTERS, en seconde partie.

Devant le succès rencontré et les retours positifs reçus, la municipalité a décidé de reconduire cette manifestation en 2017.

La commission jeunesse a également organisé en cette fin d'année et pour la seconde fois, la venue de Saint Nicolas dans les écoles. Pour le plus grand plaisir des enfants, il a remis à chacun un savoureux sachet de friandises offert par la commune.





## L A GRANDE LESSIVE À L'ÉCOLE

À l'occasion de la Grande Lessive, le jeudi 13 octobre 2016, tous les élèves de l'école ont exposé leur production artistique dans la cour de l'école élémentaire de Rehainviller.

La Grande Lessive est une manifestation culturelle internationale qui se déroule deux fois dans l'année. Elle consiste à accrocher des productions avec des pinces à linge sur un fil dans un lieu choisi. Le thème étant imposé, pour cette lessive d'automne c'était "Matière à penser".

Les élèves ont fait preuve de beaucoup d'imagination et se sont appliqués à produire des œuvres à la hauteur de ce thème qui n'était pas évident ! Parents, grands-parents, membres ou amis des familles étaient invités à venir découvrir les productions des enfants de 16h15 à 18h15. Ils ont été nombreux à répondre à l'appel.

*Stéphanie PAVOZ, Enseignante*



## C CAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS est présidé par M. le Maire. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal : MM.CAPEL, PRONGUE, Mmes COSTA, HALTER, LOUIS et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale: M.LEDIG, Mmes LEGRAND, MACHI, RICHALET, ZINS. Le CCAS dispose d'un budget annuel de 6250€ versé par la commune.

En 2016, outre le soutien financier accordé à hauteur de 100€ à une famille en difficulté, le CCAS a invité le 30 janvier, les Rehainvillois de 65 ans et plus au traditionnel repas des aînés. Cette année encore, plus de 90 convives étaient attablés dans la salle socioculturelle devant l'excellent repas concocté par un traiteur. Une soixantaine de personnes ont poursuivi la soirée avec la traditionnelle soupe de légumes cuisinée par les bénévoles du CCAS. Les membres ont assuré le service et l'orchestre de M.HELBLING l'animation.

Un rendez vous toujours très attendu et apprécié pour sa convivialité.







## 11 NOVEMBRE

Anciens combattants et municipalité ont commémoré le 98<sup>ème</sup> anniversaire du 11 novembre 1918.

C'est d'abord M. le Maire qui fit lecture du message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense chargé des anciens combattants et de la mémoire. Puis deux enfants, Jeanne MAGOT et Marie PIRALI, prononcèrent le message de l'Union Française des Associations de Combattants. La cérémonie s'est poursuivie par un dépôt de gerbes par les anciens combattants et la municipalité, la sonnerie aux morts, une minute de silence et la Marseillaise chantée par les élèves de Mme CONNES, enseignante. La commune a ensuite offert à chaque enfant un drapeau tricolore pour leur participation. Un vin d'honneur clôtura cette réception.

Je remercie toutes les personnes présentes à la cérémonie, les portes drapeaux, les enseignants et les enfants pour leur prestation. J'adresse mes félicitations à notre jeune porte drapeau Nathan CARREJOB.

*Le président, Michel VANTILLARD*



## DÉCÈS DE MONSIEUR GUISE, MAIRE HONORAIRE

Pierre GUISE, Maire Honoraire, nous a quittés le 20 novembre à l'âge de 85 ans. Maire de 1971 à 2001, nous lui devons la construction du lotissement du Bel Air en 1973, suivie de celles du Fonteny, et de Derrière la ville au début des années 80. Grâce à ces investissements, la population est passée de 499 en 1975 à 881 en 1999. Au cours de ses 30 ans de mandature, M.GUISE a œuvré à l'aménagement de notre village avec la création du foyer socioculturel, des terrains de football avec vestiaires, de tennis et de handball, de la bibliothèque ainsi qu'à son embellissement en obtenant 2 fleurs au concours départemental pour le fleurissement du village. Il est à l'origine de la revue « Les murmures du Laxatte » qui paraissait encore il y a un an. Homme novateur, engagé, il a su fédérer les différentes équipes municipales qui se sont succédées pour développer le village et améliorer le quotidien des habitants.

Sincères condoléances à son épouse et à sa famille.





**A****SRH FOOT :****UN CLUB SAIN, OU IL FAIT BON VIVRE !!!**

Voilà comment on pourrait symboliser l'AS Rehainviller Hériménil, fort de presque 100 licenciés toutes catégories confondues, le club tourne à plein régime et devient une place forte du football Meurthe-et-Mosellan.

L'équipe fanion entame sa deuxième saison en 1ère division, le plus haut niveau districat, tandis que l'équipe réserve accède cette année à la 3ème division.

Vent de succès aussi chez les bambins et jeunes pousses qui représentent l'avenir du club, répartis en plusieurs catégories u6/u7, u8/u9, u12 et u17 : ils engrangent les succès sur les différents plateaux et rencontres organisés à Rehainviller et aux 4 coins de la Meurthe-et-Moselle.



Mention spéciale à l'équipe u11 composée de 10 joueurs très motivés et assidus aux séances d'entraînements qui se connaissent parfaitement car la plupart fréquentent les écoles de Rehainviller. Au niveau des résultats, l'équipe n'a enregistré que 2 défaites pour 13 victoires, et s'est qualifiée pour le 3ème tour du challenge du district qui se déroulera en Mars.

Réussite événementielle aussi grâce aux nombreuses manifestations (tournoi de sixte, concours de pêche, brocante et 14 juillet) organisée par les dirigeants et bénévoles qui souhaiteraient l'arrivée de nouveaux acteurs dans la vie de l'association.

Une belle année 2016 sportive, qui, à n'en pas douter, en appelle d'autres.

*Le président, Julien BERTRAND*







## C OMISSION TRAVAUX ET SÉCURITÉ



Cette année, la commission Travaux et Sécurité a travaillé à la rédaction du PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics) qui a fait l'objet d'un article dans un n° précédent de 'Rehain' Actu et à l'élaboration du programme des travaux 2016 et 2017.

Une partie du programme 2016 n'a pu être effectuée, car nous étions dans l'attente de l'accord des subventions sollicitées. Il s'agit des travaux de voirie de la rue Pierre Eugène Marin et de la réhabilitation de l'appartement, situé devant l'école maternelle. L'accord du

financement attendu nous étant parvenu en décembre, les travaux pourront débuter au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2017. Les travaux concernant le château d'eau sont toujours en attente, faute de subvention.

Les projets suivants ont été réalisés à hauteur du budget prévu: l'installation de 4 caméras de vidéosurveillance aux différents accès du village, la réalisation de toilettes pour handicapés et le remplacement des portes de la bibliothèque et des vestiaires du football, la construction du hangar destiné aux services techniques et le remplacement des luminaires au Fonteny.

Quelques travaux d'entretien sont venus compléter ce programme :

- mise en sécurité de la cour de l'école primaire avec la réfection du mur et dépose d'une cheminée (faiçonnage de la petite classe et étanchéité du mur, rabaissement à la hauteur du toit) : 6416.34 €,
- remplacement d'une chaudière logement communal : 2 717.58€,
- entretien du terrain de football (engazonnement et engrais) pour 2719.80 €,
- changement d'un poteau incendie au Fonteny,
- remplacement du toit de la bibliothèque.

## C LUB DU 3<sup>ème</sup> ÂGE

Pour notre première année de fonction au sein du club du 3<sup>ème</sup> âge, les membres du comité se sont retrouvés au cours de trois repas, la traditionnelle galette des rois et un barbecue pour clôturer l'année.

Le 21 novembre 2015 : repas amélioré.

Le 5 janvier 2016 : galette des rois.

Le 27 février 2016 : baeckeofe

Le 9 avril 2016 : coq au vin

Le 18 juin 2016 : un barbecue servi par quelques bénévoles du club.

Le 18 novembre : soirée Beaujolais avec une soixantaine de personnes présentes

Le 20 septembre dernier, nous avons organisé notre assemblée générale, un bilan de l'année passée a été présenté, et décision a été prise de continuer à organiser des repas à thèmes et la galette des rois ; une sortie d'une journée est aussi au programme. Un grand merci aux bénévoles qui ont contribué à satisfaire les invités.

Les adhérents se retrouvent tous les mardis de 14 h à 18 h, ils sont une quinzaine à jouer aux jeux de cartes ou au rummikub ; vers 16 heures intervient la pause café autour d'un gâteau ou d'une pâtisserie faits maison. Ensuite, les parties de jeux reprennent. Les nouveaux retraités seront les bienvenus pour partager ces agréables moments.

Le club remercie la municipalité pour la subvention attribuée et la mise à disposition de la salle socioculturelle.



*Le président, Michel VANTILLARD*





# ACTES DE MALVEILLANCE SUR ANIMAUX DOMESTIQUES

Une habitante du quartier du Fonteny nous a informés que son chat avait été grièvement blessé par des plombs tirés d'une carabine .

Tirer sur un animal relève d'un acte de malveillance condamnable par la loi; en effet, l'article 521-1 du Code pénal expose les modalités suivantes, avec une gradation de peines de sévérité croissante :

- l'exercice volontaire et sans nécessité de mauvais traitements envers un animal domestique ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni d'une amende de 750€ ;
- l'atteinte volontaire et sans nécessité à la vie d'un animal domestique est punie d'une amende de 1500€;
- les sévices graves et les actes de cruauté commis envers un animal domestique, sont punis de deux ans d'emprisonnement et de 30 000€ d'amende. Il en est de même de l'abandon d'un animal, à l'exception des animaux destinés au repeuplement.

Afin d'éviter que ce genre d'actes odieux ne se reproduise, nous invitons toute personne dont l'animal domestique a subi de mauvais traitements à les signaler en mairie, et à déposer plainte auprès de la gendarmerie de Blainville.

## PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2016\*

(\*intégralité sur le site rehainviller.fr)

### SÉANCE DU 3 MARS 2016

- Lotissement MANSION Prés Saint Georges (les rues des Platanes et des Saules): acquisition de parcelles cadastrées
- Vente d'une grume de bois à M. RELTIENNE Pascal
- Signature du programme de travaux sylvicoles
- Autorisation donnée à un particulier pour créer une ouverture de son habitation sur le domaine public communal et fixation d'une redevance d'occupation
- Institution de la redevance d'occupation provisoire du domaine public pour les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz exploités par GRDF.
- Modification de la composition de la commission communication
- Création d'un emploi non permanent à temps complet d'adjoint des services techniques de 2ème classe à raison de 35 heures hebdomadaires.

### SÉANCE DU 7 AVRIL 2016

- BUDGET
- Compte Administratif de la commune :
- Excédent d'investissement : 123 394.63 €
- Excédent de fonctionnement : 154976.31 €
- Compte Administratif budget EAU :
- Excédent d'investissement : 58 162.88 €
- Excédent de fonctionnement: 70 908.90 €
- Approbation des comptes de gestions des services Eau et Commune 2015
- Affectation des résultats aux budgets primitifs 2016 :
- Commune : Investissement : 123 394.63 € ; fonctionnement : 90 000.00 € ; compte 1068 : 64976.31 €
- Eau : Investissement : 58 162.88 € ; fonctionnement : 70 908.90 €
- Vote des budgets primitifs de la commune :

#### BUDGETS PRIMITIFS 2016

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
COMMUNE	402 747	402747	689 102	689 102
EAU	109 496	109 496	110 366	159 253

- Vote des taux des quatre taxes :
- Taxe d'habitation : 16.37 % ; Taxe foncière (bâti) : 11.21 % ; Taxe foncière (non bâti) : 19.92% ; Cotisation Foncière des Entreprises : 18.38 %
- Vote des subventions aux associations :

Association « A nos p'tits Ecoliers » : 300€ ; Association des anciens combattants : 135€ ; Association ASRH FOOT : 1400€ ; Association Club du 3ème Age Rehainvillois : 800€ ; Association En Marche pour Théo : 150€ ; Association Familles Rurales Rehainvilloises : 1 400€. Refus d'octroyer une subvention à Lorraine Gymnastique Lunéville.

- Modification de l'Article 18- Compteurs : relatif aux relevés, fonctionnement, entretien, règlement du service de l'Eau en ce qui concerne la facturation de la consommation d'eau en cas d'arrêt de compteur
- Décision de travaux de réhabilitation du réservoir d'eau et demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Rhin Meuse.
- Décision de réaliser un SIG des réseaux d'eau et d'assainissement et demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Rhin Meuse.
- Demande de subvention au titre plan régional de soutien à l'investissement des communes de moins de 2 500 habitants pour la réalisation des travaux d'accessibilité de la voirie et des espaces publics de la rue Pierre Eugène Marin.
- Décision d'élaborer un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) de la commune.

### SÉANCE DU 9 JUIN 2016

- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2015
- Etablissement de conventions d'occupation des locaux communaux aux associations d'une durée de 5 ans. L'occupation de la salle Rue du Gué est réalisée à titre gratuit.
- Renouvellement des conventions liées à l'organisation des Nouvelles Activités Périscolaires
- Création de deux postes d'animateurs à temps non complet
- Renouvellement de l'adhésion au groupement de commandes avec la Communauté Urbaine du Grand Nancy pour l'achat de gaz naturel
- Signature d'une convention avec l'Etat pour l'embauche d'un agent scolaire, 35 heures de travail hebdomadaire, en C.U I- EMPLOI AVENIR pour une durée d'un an.
- Annulation de la délibération du 03 mars 2016 concernant le programme de travaux 2016
- Ajournement des travaux de dépressage et de régénération sur la parcelle 17 à l'année 2017.
- Avis favorable au projet de périmètre du nouvel EPCI (CCL).
- Refus de la convention d'occupation du domaine public du Conseil Départemental concernant l'aménagement paysager sur les emprises communales au motif que la commune serait responsable des plantations en cas d'accident ou de phénomènes climatiques.
- Demande de subvention auprès du Conseil Régional concernant la rénovation de l'habitation acquise en 2009 rue PE Marin.



## SÉANCE DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2016

- Demande de subvention auprès de la Fédération française de Football concernant la mise aux normes des vestiaires et du terrain de Football
  - Augmentation de la participation financière à la cantine de la commune d'Hériménil à 4.50 € par repas/par enfant. En contrepartie de cette augmentation, la commune d'Hériménil s'engage à diminuer de 1.50 € le prix des repas pour les habitants de Rehainviller.
  - Création d'un poste d'animateur à temps non complet de 1h 14 minutes
  - Création d'un poste de rédacteur territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe, 35 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2016.
  - Approbation du nouveau règlement intérieur des ATSEM
  - Autorisation de signature du contrat d'exploitation à intervenir avec l'entreprise BOIS et TRAVAUX domiciliée à BULT.
  - Autorisation de signature de la convention avec l'Office National des Forêts concernant l'assistance technique sur les travaux d'exploitation de la saison 2016/2017.
  - Adhésion à la création de la société publique locale : SPL CINE-LUNE initiée par la commune de Lunéville
  - Modification de tarifs des branchements du Service de l'Eau
  - Application sur la facture d'eau de la redevance « Préservation Ressource en Eau » à raison de 0.052 € HT/m3 applicable à tous les abonnés, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Autorisation de signer l'avenant à la convention à intervenir avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle concernant le transport méridien.

## SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2016

- Décision de poursuivre la procédure de révision du POS transformé en PLU de la commune après avoir pris acte de la concertation.
- Arrêt du projet de révision du POS transformé en PLU de la commune tel qu'il a été présenté.
- Modification budgétaire sur le budget Commune.
- Vote d'une subvention exceptionnelle à l'école élémentaire de 300 € .
- Acquisition de la parcelle cadastrée ZA 434(chemin piéton au lotissement des Chaumes) au prix de 2.50€ le m2 soit 100€.

## ACTU +

### Nouvelle entreprise : ATELIER DE COUTURE

Fauteuils "poufs" géants  
Déco maison/mariage  
Cadeaux de naissance  
Flocage personnalisé  
...et d'autres créations

selon vos goûts et sur mesure

Rue Yves de Ravinel, Rehainviller

[katerina@chez-kat.com](mailto:katerina@chez-kat.com)

06.73.93.27.17

[www.chez-kat.com](http://www.chez-kat.com)

## AGENDA

### Janvier-Février-Mars

Samedi 28 janvier : Repas des Aînés organisé par le CCAS.

Samedi 11 Février : Sortie diner spectacle à Saint Nabord (Association Familles Rurales).

Dimanche 26 février : Carnaval organisée par l'Association Familles Rurales.

Samedi 18 Mars : Sortie Aqua Mundo à Center Parcs (Association Familles Rurales).

Samedi 18 Mars: Loto à Hériménil (ASRH Football).

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES :

Diego GOFFELMEYER SACHOT  
le 27 octobre 2016 à Lunéville  
Célia ECKERT

le 14 décembre 2016 à Nancy  
*Tous nos vœux aux nouveaux-nés et aux heureux parents.*

### DÉCÈS :

André, Louis, Georges BERTRAND  
le 9 novembre 2016

Pierre, Paul GUISE  
le 20 novembre 2016

*Nous présentons nos condoléances  
aux familles éprouvées.*

Journal bimestriel – Hors série 2016 - Arrêté Préfectoral n° 301  
Ce bulletin a été tiré à 500 exemplaires  
Imprimeur : PARADIS Lunéville  
Directeur de la publication : Gérard COINSMANN, Maire  
Conception : la commission communication composée de MM  
COINSMANN, DIDIER, PAQUOTTE et Mmes COCHE, HALTER,  
LOUIS  
Rédacteurs : Sylvaine COCHE, Pascal DIDIER, Martine HALTER.